



**Bruxelles, le 18 novembre 2019  
(OR. fr)**

**14275/19**

**DIPL 27**

**NOTE**

---

|               |  |
|---------------|--|
| Origine:      | Secrétariat général du Conseil   |
| Destinataire: | délégations  |
| Objet:        | Remplacement du Chef de la Mission de la République de Madagascar auprès de l'Union européenne - agrément de Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jean Omer BERIZIKY en remplacement de Monsieur Jeannot Rakotomalala |

---

Par lettre parvenue le 17 octobre 2019, la Commission européenne a porté à la connaissance du Conseil que la Mission de la République de Madagascar auprès de l'Union européenne lui avait fait connaître l'intention de son gouvernement de désigner Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur Jean Omer BERIZIKY comme Chef de la Mission de ce pays auprès de l'Union européenne, en remplacement de Son Excellence Monsieur Jeannot Rakotomalala.

La Commission a donné son accord à la désignation de Monsieur Jean Omer BERIZIKY comme Chef de la Mission de la République de Madagascar auprès de l'Union européenne.

Conformément à la procédure convenue par échange de lettres en date des 3 et 9 novembre 1966, l'accord du Conseil relatif à l'agrément de Monsieur Jean Omer BERIZIKY en qualité de Chef de la Mission de la République de Madagascar auprès de l'Union européenne, sollicité par communication n° CM 4439/19 en date du 18 octobre 2019, a été acquis à la date du 17 novembre 2019. Cet accord a été communiqué à la Commission.

L'accréditation prendra effet par la remise des lettres de créance au Président du Conseil européen et au Président de la Commission.